

Dioxine / PCB : 92% dans les produits d'origine animale



[1]

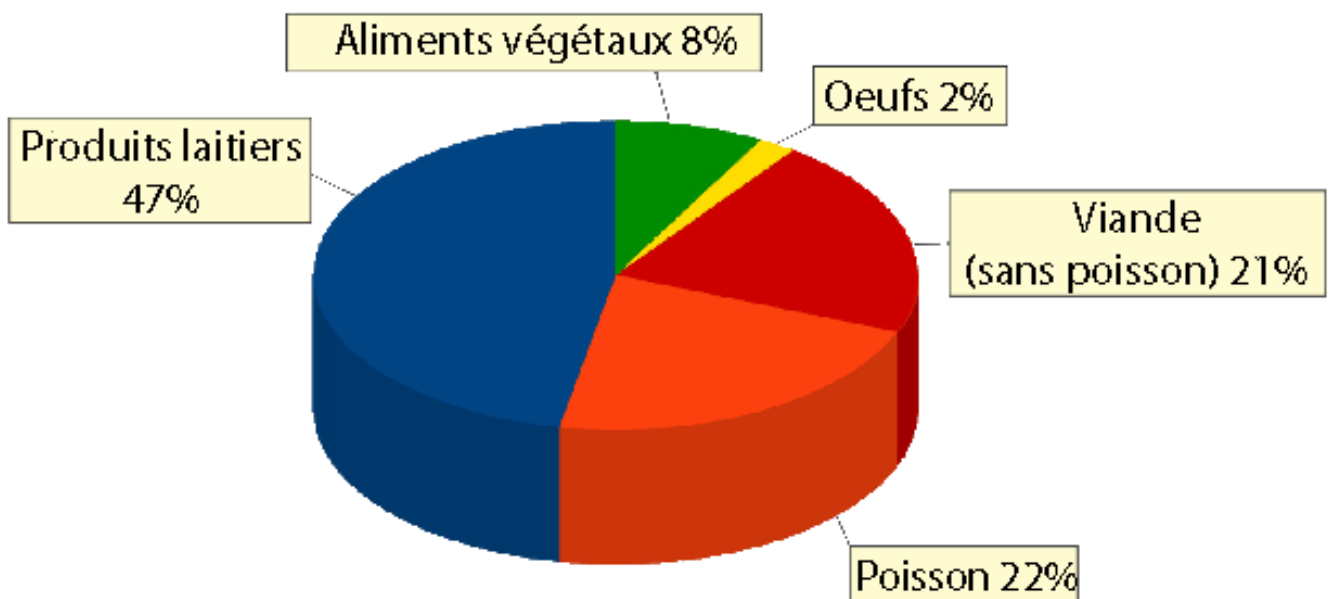
L'office fédérale de la santé publique (OFSP) a examiné la contamination des aliments suisses par les dioxines et biphényles polybromés hautement toxiques et interdits depuis des décennies.

En novembre 2009, l'Office fédérale de la santé publique a publié un autre rapport complémentaire (au sujet de la contamination du fromage). Ce rapport permet d'illustrer la répartition concrète des toxines sur les différents groupes alimentaires.

L'OFSP affirme quant à son rapport :

« Les résidus de dioxines dans les aliments suisses ont pu être diminués de manière massive ces dernières années, notamment grâce à des mesures efficaces quant à la réduction des émissions. Bien que la situation se soit améliorée et qu'on suive les valeurs maximales en Suisse, il faut des étapes ultérieures afin de réduire l'ensemble de la charge en polluants pour la population suisse. »

Malgré le résultat clair des examens de l'OFSP, les étapes mentionnés par l'office fédéral de la santé publique excluent toutes les recommandations qui pourraient inciter à la réduction de la consommation de produits d'origine animale.



Absorption estimative de dioxines et biphényles polybromés par la population suisse par le biais des aliments.

Dernière mise-à-jour: 03.01.2017

+ d'infos:

- + d'[infos concernant l'étude](#) [2] sur le site officiel de l'OFSP.

Source URL (modified on 03.01.2017 - 10:47): <https://www.swissveg.ch/toxines?language=fr>

Links

[1] <https://www.swissveg.ch/toxines?language=fr>

[2] <http://www.blv.admin.ch/themen/04678/>